



INSCRIPTION POUR L'ACHAT DE BOIS DE CHAUFFAGE

Commune de Ruffigné

mairie.ruffigne@orange.fr

02.40.28.82.52

Ouvert les lundi, mardi, vendredi de
9h à 12h et de 14h à 16h ;
le jeudi de 9h à 12h

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

RÈGLEMENT :

- Chantiers distribués par ordre d'inscription.
- Prix de vente 10€ par stère.
- Volume de bois défini avant la transaction par un agent ou un élu.
- Le chantier ne doit pas bloquer le passage sur le chemin ou la voie publique.
- L'abattage est réalisé par le personnel communal avec l'aide éventuelle de bénévoles mais le débit du bois et le transport sont à la charge de l'acheteur.
- Respecter l'échéance de fin de chantier définie à la transaction.
- Le particulier preneur du bois est responsable de la sécurité de son chantier et des dommages qu'il pourrait causer.
- Déposer les branches ou fagots dans les endroits indiqués par la mairie (élu ou agent communal)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

(la vente ne peut être effectuer qu'en cas d'acceptation du présent règlement)

Le :

A :

SIGNATURE :

CHANTIER :

LIEU :

DATE DE DÉBUT :

DATE DE FIN :

La date du chantier pourra être repoussée en cas d'empêchement dû aux éléments climatique avec accord de la mairie.

NOMBRE DE STÈRE :

PRÉCONISATION :

Je reconnais avoir pris connaissance du chantier et accepter dans son intégralité les informations reportées ci-dessus.

Le :

SIGNATURE AGENT :

A :

SIGNATURE ACHETEUR :